

Cercle de Silence Aix en Provence - samedi 12 mars de 11h30 à 12h

Chers amis,

Nous évoquions le mois dernier la préparation d'une déclaration commune des cercles de silence, à l'intention des candidats aux élections à venir, dans laquelle s'exprimeraient nos demandes urgentes concernant l'accueil des exilés en France et plus généralement en Europe.

Nous envisagions alors **une organisation de secours et de soutien aux émigrés dans les zones de passage terrestres et maritimes dangereuses, des voies sécurisées pour rejoindre le pays de leur choix, des conditions d'accueil dignes et bienveillantes dans nos contrées privilégiées...** Nous découvrons que la terrible guerre déclenchée en Ukraine a débloqué d'un coup, au sommet de l'Union européenne, une apparente volonté d'aller dans le sens de ces revendications...

C'est ainsi que le communiqué de presse du ministre de l'Intérieur du jeudi 3 mars précise que « **les ministres de l'Union européenne se sont accordés aujourd'hui unanimement sur la mise en place d'un mécanisme de protection temporaire pour répondre à l'afflux de personnes déplacées en provenance d'Ukraine** ».

Il faut s'en féliciter sans réserve, il faut également se remémorer ce qu'ont vécu ces dernières années les exilés venus de Syrie ou d'Irak, d'Erythrée, d'Afghanistan et de tant d'autres pays, il faut se rappeler de tous ceux qui ont péri en cherchant à gagner l'Europe, de toutes les barrières que l'on a dressées, des refoulements en mer au mépris de toute humanité, de l'absence de prise en charge des personnes parvenues sur nos territoires, familles et mineurs isolés compris. **Il faut se souvenir de tout cela pour constater à quel point se pratique en Europe une insupportable discrimination !**

En quoi les conflits en Syrie, en Afghanistan, en Ethiopie ou dans plusieurs pays d'Afrique centrale sont-ils moins effrayants que ce que vivent actuellement nos proches voisins ukrainiens ?

Il n'y a pas de bons ou de mauvais exilés, il n'y a que des enfants, des femmes et des hommes - nos sœurs et nos frères - qui fuient des conditions de vie insupportables dans leur pays. L'Europe leur doit un accueil inconditionnel et fraternel.

Le cercle de silence d'Aix-en-Provence se joint résolument à la mobilisation populaire et citoyenne de solidarité avec le peuple ukrainien, il demande expressément qu'aucune discrimination ne subsiste à l'avenir pour l'accueil des exilés, quel que soit leur pays d'origine.

Retrouvons-nous nombreux au cercle de **samedi prochain 12 mars**, de 11h30 à midi, place de la Rotonde à l'orée des Allées Provençales.

Philippe Chouard